

INTRODUCTION

Dans le cadre du Décret "Missions" du 24 juillet 1997, en particulier à l'article 6, où sont définis les objectifs suivants:

- *promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne,*
- *amener les élèves à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle,*
- *préparer les élèves à être capables de contribuer au développement d'une société multiculturelle,*
- *assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale;*

en cohérence avec le Projet éducatif du réseau "Mission de l'Ecole chrétienne" et dans l'esprit du Projet éducatif des Ecoles Ursulines à Mons, en particulier avec le souci:

- *de former l'acteur de la vie économique,*
- *d'éveiller à la culture,*
- *de veiller à une authentique symbiose entre Evangile et culture humaine,*
- *d'oser réinventer pour notre époque, pour nos écoles, les actions concrètes d'un projet fondé sur des relations d'amour et de liberté;*
- *de favoriser l'intégration des élèves à besoins spécifiques en posant des choix pédagogiques – adaptation du matériel, des cours et des méthodes d'évaluation; utilisation de l'outil informatique; mise en place d'un tutorat au sein de la classe ... – et en déterminant les actions prioritaires qui en permettent la faisabilité – définition du projet individuel d'intégration et du PIA de l'élève en partenariat avec les équipes pédagogiques et le CPMS; accompagnement de l'élève par un professeur guidant; formation de l'équipe pédagogique; sensibilisation et responsabilisation des condisciples ...*
- *de mobiliser les ressources disponibles, particulièrement au 1^{er} degré selon le Plan d'Actions Collectives (voir annexe), pour favoriser la réussite d'un maximum d'élèves et plus particulièrement les élèves éprouvant des difficultés à atteindre les compétences attendues.*
- *d'aider l'élève dans sa réflexion personnelle et dans le choix de son orientation future afin de le préparer à s'insérer professionnellement dans la société.*

après examen d'un état des lieux par les représentants de toutes les composantes de la Communauté scolaire;

ayant choisi d'en faire le creuset d'une réflexion partenariale sur les réalités scolaires locales;

optant pour une mise au point évolutive, progressive, intégrée à la vie quotidienne de l'école;

le Conseil de Participation oriente l'élaboration du Projet d'établissement vers deux thèmes:

Projet personnel de l'élève: Objectifs prioritaires	Activités éducatives: Objectifs prioritaires
<p>Le projet personnel du jeune doit s'inscrire en cohérence dans le cadre plus large des projets éducatif et pédagogique.</p> <p>La démarche vise à promouvoir l'autonomie de l'élève dans son choix d'orientation et l'aider à le construire par une meilleure connaissance de lui-même, de son environnement scolaire, des choix d'études supérieures et du monde socio-professionnel.</p> <p>En outre, la possibilité offerte d'un enseignement en immersion à partir du premier degré encourage la motivation et la capacité des jeunes à communiquer en langue néerlandaise.</p> <p>En ce qui concerne la mission d'orientation dévolue à l'école, il paraît important de montrer comment celle-ci accompagne le projet de vie du jeune:</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>à court terme, projet d'apprendre,</i>• <i>à moyen terme, projet d'orientation (fin 2^e, 4^e et 6^e),</i>• <i>à plus long terme, projet d'insertion sociale et professionnelle.</i>	<ul style="list-style-type: none">• Assurer une meilleure intégration pédagogique des activités au cursus scolaire des élèves.• Favoriser la dimension multi-culturelle de projets.• Promouvoir des projets inter-disciplinaires d'échanges européens.• Entraîner progressivement à une prise en charge responsable, solidaire, conviviale et autonome de projets choisis et réalisés en commun.• Développer des activités d'initiation dans les domaines qui ne sont pas intégrés au cursus scolaire actuel (cinéma, musique, architecture, théâtre, ...).

PROJET PERSONNEL DE L'ÉLÈVE

Au 1^{er} degré

RELEVÉ DES PROJETS EXISTANTS	ACTIONS PRIORITAIRES
<p>1. Actions menées dans les cours</p> <p>- Au sein des cours, et plus particulièrement avec le professeur titulaire, veiller à l'épanouissement de la personne dans le groupe-classe,</p> <ul style="list-style-type: none"> • sous forme de jeux ou de courtes activités, propositions des axes de travail suivants: <div style="text-align: center; margin: 10px 0;"> <pre> graph TD Moi((Moi)) --- MA{{Moi et les autres}} Moi --- MM{{Moi et les métiers}} Moi --- ME{{Moi et l'école}} </pre> </div> <ul style="list-style-type: none"> • de là, on exerce: <ul style="list-style-type: none"> ⇒ l'écoute et la prise de parole ⇒ la confiance en soi et le respect de l'autre ⇒ l'autonomie et le sens des responsabilités (pour une série de rôles ponctuels) ⇒ l'initiative et l'investissement au-delà du strictement obligatoire ⇒ l'esprit de solidarité en vue de la prise de décision ⇒ l'acceptation et la compréhension des décisions imposées en vue du bien commun ⇒ la reconnaissance des capacités de chacun et la mise en commun des compétences du groupe. <p>- Organisation spécifique de la prise en charge des élèves au niveau de la 2^{ème} Supplémentaire, axée sur l'approche orientante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre davantage d'éléments concrets à la disposition du Conseil de classe, pour orienter positivement les élèves en fin de 2^e année. <p>Bénéficiaires: Elèves, professeurs du 1^{er} degré, en particulier de 2^e année Acteurs: Elèves, parents, équipe de direction, professeurs (1^{er} degré), membre du CPMS Moyens: Mise en place d'un Plan d'Actions Collectives dont le Plan Individualisé d'Apprentissage et l'approche orientante, récolter l'avis des membres du CPMS, des professeurs d'activités complémentaires et des accompagnateurs lors de l'évaluation des activités extra-scolaires Echéance: A reprendre chaque année avec les élèves Indicateurs: Nombre d'attestations B ou C en fin de 3^e année.</p>
<p>2. Actions menées hors des cours</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Accueil et accompagnement de la rentrée des élèves de 1^{ère} C et 1^{ère} D pris en charge par les élèves de 6^e ⇒ Aide à l'acquisition d'une méthode de travail pour les élèves de 1^{ère} C et 1^{ère} D pris en charge par les élèves de 6^e techniques sociales. ⇒ Activités du CPMS en classes de 1^{ère} et de 2^e S ⇒ Projets de découverte de soi et des autres: journées classe, classes vertes, échanges linguistiques ⇒ Conseils de classe et de guidance où collaborent les professeurs, éducateurs et les membres du CPMS ⇒ Présentation des choix d'activités pour la 2^e (en 1^{ère}) et d'options pour la 3^e (en 2^e) ⇒ Matinée "classes ouvertes" à l'intention des élèves de 2^e pris en charge par les élèves de 3^e et 4^e TQ et P ainsi que par l'Institut Saint-Luc ⇒ Réunions de coordination primaire/secondaire: <ul style="list-style-type: none"> - sur le plan institutionnel (Fédération) - sur le plan local avec toutes écoles primaires ou secondaires du 1^{er} degré qui le souhaitent - sur le plan interne (continuum pédagogique avec l'Ecole primaire des Ursulines) ⇒ Rencontres avec les parents: <ul style="list-style-type: none"> - avant l'entrée au secondaire (journée portes ouvertes et réunion d'information dans le courant du mois de mai) - rencontre individuelle avec les parents dont les enfants rentrent en immersion - en début d'année avec les professeurs titulaires - lors des réunions programmées avec l'ensemble des professeurs - entre la 1^{ère} et la 2^e avec l'équipe de direction, pour le choix des activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner aux élèves, aux parents et aux professeurs des représentations plus exactes des formes d'enseignement (général, technique, professionnel) et des sections (transition, qualification) et de l'offre d'études correspondantes. <p>Bénéficiaires: Elèves, professeurs, parents Acteurs: Équipe de direction et coordinateurs de branche et d'option groupée, élèves du 2^e et 3^e degrés des options du technique et du professionnel Moyens: <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une brochure explicative de présentation des études dans l'école - Matinée "classes ouvertes" - Séances d'information aux parents - Mise à jour du site Internet de l'école Echéance: <ul style="list-style-type: none"> - Remise au point annuelle - Matinée classes ouvertes dans le courant du 3^e trimestre Indicateurs: Fréquence et pertinence des questions à ce sujet dans les contacts avec les différents membres de la Communauté éducative.</p>

PROJET PERSONNEL DE L'ELEVE

Au 2^e degré

RELEVE DES PROJETS EXISTANTS	ACTIONS PRIORITAIRES	
1. Actions menées avec les élèves	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir et renforcer l'attention particulière aux élèves en difficultés scolaires en leur proposant des moyens de remédiation et de réorientation. Donner aux élèves et à leurs parents des représentations plus exactes des formes d'enseignement (général, technique et professionnel) et des sections (transition, qualification) et de l'offre d'études correspondantes. 	<p>Bénéficiaires: Elèves de 3^e et de 4^e</p> <p>Acteurs: Professeurs, élèves du 2^e degré, équipe de direction, coordinateurs disciplinaires, optionnels, intervenants extérieurs</p> <p>Moyens: Remédiation, contacts personnels avec coordinateurs optionnels, séance d'informations, stages d'observation et/ou de pratique accompagnée, portes ouvertes</p> <p>Echéance: En cours d'année</p> <p>Indicateurs: Evolution des élèves au cours du 3^e degré.</p>
<p>⇒ Possibilité pour les élèves de 4^e année Options Simples de participer aux carrefours organisés et animés par les élèves du 3^e degré Options Simples.</p> <p>⇒ Stage(s) d'observation et/ou de pratique accompagnée par les élèves de 4^e année de l'enseignement Technique de Qualification et Professionnel (techniques sociales et d'animation, vente, services sociaux) leur permettant de découvrir sur le terrain des métiers entrant dans le projet personnel de l'élève.</p> <p>⇒ Stages sportifs dans l'enseignement Technique de Transition (éducation physique) et techniques sociales et d'animation (orientations sportive et animation)</p> <p>⇒ A l'intention des élèves de 4^e, dans l'enseignement Technique de Qualification et Professionnel, présentation du 3^e degré par le professeur principal de l'option.</p> <p>⇒ Présentation du vade-mecum optionnel dans l'enseignement qualifiant.</p>		
2. Actions menées sans les élèves		
<p>⇒ Informations aux parents: choix d'options, réorientations</p>		

PROJET PERSONNEL DE L'ELEVE

Au 3^e degré

RELEVE DES PROJETS EXISTANTS	ACTIONS PRIORITAIRES	
1. Actions menées avec les élèves	<ul style="list-style-type: none"> Témoignages d'anciens élèves étudiants dans l'Enseignement supérieur pour débattre: <ul style="list-style-type: none"> des capacités à exercer dans le cadre des études supérieures, des points forts de la formation au secondaire, des valeurs attachées à leur futur métier. Permettre aux aînés de découvrir le monde du travail et de rencontrer des professionnels de différents métiers. 	<p>Bénéficiaires: Elèves de 5^e et 6^e années</p> <p>Acteurs: Anciens élèves</p> <p>Moyens: Organisation d'une rencontre débat basée sur des questions émanant des élèves</p> <p>Echéance: A reprendre tous les 2 ans</p> <p>Indicateurs: Enquête sur l'impact de ces rencontres auprès des élèves présents. Statistiques, résultats des classes issues de l'école.</p>
<p>⇒ Mise à disposition de documentation, sur les filières d'étude et les métiers, émanant du CPMS, SIEP, CEDIEP ...</p> <p>⇒ Mise à disposition de fascicules provenant des Académies, Hautes Ecoles et Universités</p> <p>⇒ Participation aux portes ouvertes des Académies, Hautes Ecoles et Universités et au salon de l'étudiant</p> <p>⇒ Activité du CPMS en classe de 6^e</p> <p>⇒ Informations par le Centre d'Information et d'Orientation (UCL): une soirée ouverte aux élèves et aux parents avec rencontres des représentants de nombreuses filières d'étude présentes en Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>⇒ Stages d'observation et/ou de pratique accompagnée et/ou de pratique en responsabilité dans l'enseignement Technique de Qualification et Professionnel (agent d'éducation, aide familiale, technicien commercial, techniques sociales, vendeur)</p> <p>⇒ Stages sportifs dans l'enseignement Technique de Transition (éducation physique) et techniques sociales et d'animation (orientations sportive et animation)</p> <p>⇒ Stage d'animation (de pratique accompagnée) pour les élèves de 5^e de l'option Technique de Transition (éducation physique)</p> <p>⇒ Journées découverte du monde du travail proposées à toutes les classes de 6^e</p>		
2. Actions menées sans les élèves	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une enquête auprès des anciens élèves et dresser des statistiques de choix d'études dans l'enseignement supérieur en fonction du choix d'orientation dans le secondaire. 	<p>Bénéficiaires: Elèves de 5^e et 6^e années</p> <p>Acteurs: L'équipe de direction et secrétariat</p> <p>Moyens: Courrier envoyé aux anciens élèves avec questionnaire sur les choix d'études</p> <p>Echéance: Mis en œuvre dans nos deux écoles, à renouveler ± tous les 7 ans</p> <p>Indicateurs: Pertinence des statistiques en fonction du nombre de réponses reçues au courrier.</p>
<p>⇒ Réunion de coordination Secondaire/Académies (UMH – UCL ...)</p> <p>Rencontres de partage des représentations véhiculées de part et d'autre.</p> <p>Réflexion sur les compétences terminales et sur l'articulation entre les savoirs et les savoir-faire.</p> <p>Travail disciplinaire et interdisciplinaire.</p> <p>Ces rencontres de travail fournissent aux professeurs des axes de travail concrets dans le cadre de leurs cours pour préparer les jeunes à leur métier d'étudiant.</p>		

ACTIVITES EDUCATIVES: RELEVÉ PAR NIVEAU DES PROJETS EXISTANTS

L'ensemble des activités éducatives proposées aux élèves s'articule autour des **quatre axes** suivants:

1. **Education aux valeurs chrétiennes et humaines:** journées de réflexion, services d'intégration, services sociaux, conférences-débats, engagement dans différents projets de solidarité.
2. **Education à la responsabilité sociale et citoyenne:** sensibilisation aux valeurs de la démocratie, au dialogue interculturel, apprentissage à la tolérance, au respect et à l'acceptation des différences, au respect de l'environnement ...
3. **Education à la culture:** découverte des différentes formes d'expressions artistique, cinématographique, musicale, littéraire.
4. **Education à la santé:** activités sportives internes ou externes à l'école, éducation à l'alimentation saine, éducation affective et sexuelle, conférences-débats.

ACCENT MIS PAR DEGRÉ SUR

⇒ Premier degré	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions « propreté »</i> • <i>Actions santé (provélo, petits déjeuners malins, cross de la forme ...)</i> • <i>Cercles de parole régulée</i> • <i>Choix par vote de la couverture du journal de classe</i> • <i>Classes de dépaysement</i> • <i>Coup de pouce</i> • <i>Découverte de la vie d'Angèle Merici</i> • <i>Jeunesses Musicales, théâtre, cinéma</i> • <i>Journées classe</i> • <i>Participation aux activités de l'Avent, du Carême, à différentes actions de solidarité (opération pain/pomme, banque alimentaire ...)</i> • <i>Réflexion sur les dangers d'internet</i> • <i>Séjours linguistiques</i> • <i>Sorties découvertes en lien avec les différentes disciplines</i>
⇒ Deuxième degré	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions « propreté »</i> • <i>Choix par vote de la couverture du journal de classe</i> • <i>Classes de dépaysement et stages sportifs</i> • <i>Echanges et séjours linguistiques</i> • <i>Education affective et sexuelle</i> • <i>Encadrement des élections des délégués de classe</i> • <i>Jeunesses Musicales, théâtre, cinéma, conférences</i> • <i>Participation aux activités de l'Avent, du Carême, à différentes actions de solidarité (opération pain/pomme, banque alimentaire ...)</i> • <i>Sensibilisation aux différentes formes de dépendances</i> • <i>Sorties découvertes en lien avec les différentes disciplines</i> • <i>Visite des plannings familiaux</i>
⇒ Troisième degré	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Actions « propreté »</i> • <i>Activités sportives extérieures: rhéto trophy, tournois</i> • <i>Antennes Amnesty, Oxfam, action Damien</i> • <i>Choix par vote de la couverture du journal de classe</i> • <i>Conférences-débats en lien avec les différentes disciplines</i> • <i>Développement de l'esprit d'entreprendre (participation à différents concours: artistiques, journaliste d'un jour, tournoi d'éloquence, Certificaat Nederlands, British Council, compétitions sportives, Olympiades de maths et sciences, concours de version latine, grecque, mini-entreprise ...)</i> • <i>Echanges culturels, linguistiques</i> • <i>Encadrement des élections des délégués de classe</i> • <i>Jeunesses Musicales, théâtre, cinéma</i> • <i>Journées classe</i> • <i>Participation à l'opération ouvrir mon quotidien</i> • <i>Participation aux activités de l'Avent, du Carême, à différentes actions de solidarité (opération pain/pomme, banque alimentaire ...)</i> • <i>Participation aux journées de réflexion, aux services d'intégration ou sociaux</i> • <i>Prise en charge par des élèves de 6^e de l'activité méthode de travail à destination des élèves de 1^{ère}</i> • <i>Sorties découvertes en lien avec les différentes disciplines</i> • <i>Stages sportifs</i> • <i>Visite des plannings familiaux</i> • <i>Visite guidée de l'environnement scolaire</i> • <i>Voyages culturels</i>

ACTIVITES EDUCATIVES: ACTIONS PRIORITAIRES

1. Préciser les règles générales de fonctionnement, les règles à observer et les procédures à suivre pour l'organisation d'une activité culturelle.	Bénéficiaires	Professeurs, éducateurs, économes et secrétaires
	Acteurs	Equipe de direction, économes et consultation des différentes composantes de la Communauté éducative et du Conseil de Participation
	Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une typologie des activités en fonction de leurs caractéristiques • Rédiger les procédures à suivre pour l'organisation de chaque type d'activités • Rassembler toutes ces informations dans un feuillet à usage des organisateurs et utilisateurs
	Echéances	Révision annuelle.
	Indicateurs	La complexité de l'organisation des activités suppose une évaluation annuelle par le Conseil pédagogique, le Conseil des élèves, le Conseil de Participation et l'équipe de direction
2. Améliorer les circuits de la communication pour un meilleur fonctionnement des cours et des activités	Bénéficiaires	Elèves, professeurs, éducateurs
	Acteurs	Équipe de direction, horairistes, secrariats administratifs
	Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage et mise à jour du calendrier annuel à la Salle des Professeurs • Affichage mensuel du calendrier: <ul style="list-style-type: none"> - pour les professeurs (aux valves des niveaux à la Salle des Professeurs) - pour les élèves (aux bureaux des différents éducateurs de niveau) • Affichage de l'organisation précise de chaque activité (date, heure, lieu, professeurs accompagnateurs, ...) aux mêmes endroits, chaque affichage étant signé et daté
	Echéances	Examen en fin d'année par les différents acteurs de la Communauté éducative
	Indicateurs	La complexité de l'organisation des activités suppose une évaluation annuelle par le Conseil pédagogique, le Conseil des élèves, le Conseil de Participation et l'équipe de direction
3. Renforcer les synergies - entre les écoles (maternelle, primaire et secondaires) implantées sur le site - inter écoles	Bénéficiaires	Les élèves et les enseignants des différentes écoles
	Acteurs	L'équipe de direction, enseignants, élèves
	Moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration Maternelle/Secondaire:- <ul style="list-style-type: none"> animations par les élèves des options services sociaux animations socio-culturelles et sportives • Collaboration internationale Primaire/Secondaire : animations et encadrement d'élèves d'écoles primaires luxembourgeoises • Collaboration Primaire/Secondaire: <ul style="list-style-type: none"> animations et encadrement par les élèves des options services sociaux, agent d'éducation accompagnement à la piscine par les élèves du 3^e degré Education Physique animations socio-culturelles et sportives animation par les élèves en immersion • Collaboration avec des écoles primaires extérieures • Collaboration entre les différentes options des écoles secondaires • Collaboration avec l'Institut Saint-Luc dans le cadre de la matinée classes ouvertes de l'Institut Technique organisée à l'intention des élèves de 2^e secondaire • Partenariat avec des écoles secondaires extérieures
	Echéances	Propositions à négocier annuellement
	Indicateurs	Le nombre, la nature des activités organisées en commun

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION DU PREMIER DEGRE

• Grilles-horaires

	1 C	2 C
FC	28 h	28 h
AC	Pour les élèves en immersion Latin : 2h Langue moderne I : 2h	Pour les élèves en immersion Langue moderne I : 2h + une activité de 2h ou 4h au choix
	Pour les élèves en non immersion Latin : 2h + 1 h d'activité au choix:	Pour les élèves en non immersion 4h d'activité au choix

	2 S
Éducation physique	3 h
Religion	2 h
Français	6 h
Mathématique	6 h
Langue moderne I	5 h
Sciences	4 h
Étude du milieu	4 h
Activité artistique	1 h
Activité sportive	1 h

	1 D	2 D
Éducation physique	3 h	3 h
Religion	2 h	2 h
Français	6 h	7 h
Mathématique	7 h	6 h
Langue moderne I	4 h	2 h
Sciences	2 h	2 h
Étude du milieu	2 h	2 h
Éducation artistique	2 h	4 h
Formation pratique à la vie quotidienne	2 h	2 h
Travaux sur ordinateur	2 h	2 h

• Évaluation

Pour tous les élèves de 1^{re} C : évaluation formative, continue durant toute l'année, en ce compris lors des sessions de décembre et de juin.

En 2^e C et 2^e S, évaluation formative durant toute l'année, y compris la session de décembre, étant entendu que la seule évaluation certificative a lieu en juin, en 2^e C et 2^e S (CE1D).

Pour les élèves de 1^{re} D et 2^e D : présentation du CEB en fin d'année scolaire.

2. DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES PARTICULIERS

L'approche orientante

Cette approche est déjà développée en particulier en 2^e S, mais pourra être distillée dans tout le premier degré, au gré d'activités ponctuelles.

En 2^e S, il s'agit :

- d'aider le jeune à mieux se connaître (ses atouts, ses faiblesses, son profil d'apprentissage, son type d'intelligence...) en collaboration avec les parents ;
- de découvrir la structure de l'enseignement et les différentes orientations qu'elle offre ;
- d'aider le jeune à développer des projets professionnels.

Exemples d'activités menées en 2^e S :

- travail sur les stéréotypes au sein des cours ;
- création d'un portfolio comprenant entre-autres :
 - la réalisation d'un autoportrait de l'élève (ses atouts, ses richesses, ses difficultés, ses préférences, ses canaux d'apprentissage...), en évolution constante, et en collaboration avec les parents ;
 - une exploitation des réalisations des élèves pour envisager l'autoévaluation ;
 - une réalisation de compte-rendus des rencontres professionnelles (ex : métiers atypiques dans le cadre de « Boy's day, Girl's day » ou lors de la visite à Païri Daiza)
- visite au salon des métiers ;
- invitation et interviews de professionnels en classe ;
- tests d'orientation PMS ;
-

Activités pouvant être intégrées dans des projets ponctuels tout au long du premier degré :

- Présentation des différentes filières du technique et professionnel à destination de toutes les 2^e, en collaboration avec un établissement voisin, sous forme de matinée « classes ouvertes »;
- information par l'équipe de direction sur les options disponibles au second degré ;
- valorisation de la participation des élèves lors de la journée « portes ouvertes » ;
- visites d'entreprises en 2^e C ;
- participation à des rencontres de professionnels en 2^e C ;
- animation d'orientation organisée par les 2^e S à destination des 2^e C (projet).

Décloisonnement, travail en binôme, cours par ateliers, ***classes inversées***, cours par modules, autant de pratiques à insérer à la demande et selon les besoins dans l'organisation des cours.

Activités favorisant l'accueil, l'intégration, l'apprentissage de l'autonomie, la connaissance et la confiance en soi :

- 2 journées d'accueil à la rentrée de septembre, avec le titulaire et en collaboration avec des élèves du 3^{ème} degré ;
- journée de lancement avec des activités de classe en 1^{re} C et 1^{re} D (« pro-vélo » et « Hé cool ») ;
- journée de classe centrée sur le développement de compétences relationnelles.
- 1h de réunion de classe par semaine en 1^{re} C et 1^{re} D avec le titulaire, centrée sur le projet personnel de l'élève, dans le cadre du projet d'établissement ;
- classes de découvertes ;
- ateliers « méthode de travail » organisés par des élèves du 3^{ème} degré à destination des élèves de 1^{re} C et 1^{re} D en tout début d'année scolaire, à « réactiver » par le titulaire en début de second semestre

3. RESSOURCES MOBILISABLES POUR LE SOUTIEN DES ELEVES EPROUVANT DES DIFFICULTES A ATTEINDRE LES COMPETENCES POURSUIVIES ET POUR FAVORISER LA REUSSITE DE TOUS EN GENERAL

La détection des difficultés et la remédiation peuvent s'exercer à différents moments et en divers lieux. Citons :

- l'enseignement en demi-groupes pour 1h par semaine des cours de Français et de Mathématique en 1^{re} C et 2^e C ;
- 1h par semaine avec le titulaire de classe, dans le cadre du projet d'établissement, au cours de laquelle différents aspects notamment de la connaissance de soi et des techniques de méthode de travail seront abordées en 1^{re} C et 1^{re} D ;
- l'organisation d'une école des devoirs à destination des élèves du 1^{er} degré, 4 fois par semaine, de 15h10 à 16h, voire même 17h, avec la présence de professeurs de disciplines différentes (Français, Mathématique, Langues modernes au minimum) ;
- 2h ou 4h par semaine de cours de base dans maximum 4 disciplines parmi les cours de français, mathématique, langues et sciences jusqu'en décembre seront organisés pendant les heures d'activités complémentaires pour les élèves de 2^e C venant de 1^{re} C avec un PIA le prévoyant ;
- l'utilisation d'outils spécifiques à la remédiation, exemples : logiciels adaptés, ouvrages spécialisés, « banque de données » d'exercices supplémentaires ;
- la demande formulée aux enseignants d'aborder la matière d'une année dans le même ordre, de manière à faciliter la prise en charge d'élèves en difficulté ;
- favoriser le « travailler ensemble » : prévoir des espaces réels ou virtuels afin de pratiquer le tutorat par les pairs, et les échanges professeurs-élèves (ex : via la plate-forme de l'école ou après les cours obligatoires).

De plus, une formation à la **problématique de la dyslexie** à destination de tous les enseignants de l'école sera clôturée en 2017-18.

Un soutien à la « méthode de travail » :

- ateliers organisés par des élèves du 3^{ème} degré à destination des élèves de 1^{re} C en tout début d'année scolaire, à « réactiver » par le titulaire en début de second semestre ;
- une présentation du journal de classe spécifique au 1^{er} degré : plus structuré, avec plus de place disponible pour écrire et un espace réservé au « matériel à emporter » (à créer) ;
- construire avec les élèves le planning tout au long de l'année, en y indiquant les échéances importantes ;
- soutien à la méthode de travail et à l'organisation sous forme de coaching par les référents PIA.

4. ACTIONS STRUCTURELLES ET PEDAGOGIQUES POUVANT ETRE ENCLENCHEES AU TRAVERS DU PIA

Ce sont surtout des actions de nature pédagogique qu'il est envisagé de mettre en œuvre au travers d'un PIA.

Ainsi, l'objectif principal est le dépistage précoce de difficultés par l'élève lui-même ou par les enseignants, notamment lors des conseils de classe, en collaboration étroite avec le centre PMS.

Lors d'une rencontre de l'élève avec son référent PIA, les difficultés seront clairement identifiées et des hypothèses seront posées quant à leur origine possible.

Des objectifs simples, clairement définis et limités dans le temps seront fixés, en accord avec l'élève et ses parents.

On veillera à donner à l'élève des outils lui permettant d'atteindre ces objectifs.

Quelques exemples d'outils/ressources pouvant être mobilisés :

- la fréquentation de l'école des devoirs ;
- les cours de base en français, mathématique, langues et sciences jusqu'en décembre à raison de 2h ou de 4h par semaine ;
- la remédiation par les pairs ;
- l'exploitation de la page du journal de classe consacrée au thème « j'organise mon temps » ;
- un « coaching » par le référent PIA ;
- une adaptation des supports à destination des élèves souffrant de dyslexie.

Enfin, à l'expiration du délai fixé, le référent PIA rencontre l'élève pour évaluer si l'objectif a été atteint. Le cas échéant, il y aura lieu d'ajuster les moyens mis en œuvre.